



COMPTE RENDU DE REUNION

du Bureau Exécutif du Comité de l'Orléanais

Jeu*di* 12 décembre 2024 à 19H00 (par visio)

ETAIENT PRESENTS :

Mme Claudette MOREAU – Mme Lucette BOIRE - Mme Simone FLEURIET - Mme Mauricette FONDS-BLET - Mme Martine MARIE – M. Dominique DESNOYER - M. Alain DUBOUIHL - M. Guy GUÉNAIS - M. Patrick MALBO.

Excusé : M. Thierry SIMEON.

1. Occupation de la salle du secrétariat

La présidente rappelle le mail (voir annexe 1) qu'elle a envoyé au BE le 8 novembre 2024, retraçant l'historique pour l'occupation des locaux de la salle secrétariat du Comité.

Lucette Boire informe le BE que Mme Danchaud aurait signé la semaine dernière une convention d'occupation des salles avec le club de Blois.

Mme Danchaud n'étant plus présidente du Comité depuis le mois de juin, le BE considère cette signature nulle et non avenue. Aucun autre document modifiant la convention signée en 2017 n'ayant été acté à ce jour, le BE réaffirme sa décision d'appliquer les termes de la convention signée en 2017 : ** occupation d'une salle de 10 m² moyennant une indemnité d'occupation de 150 € (+ 30 € /mois pour ½ heure de ménage)*. Mme Boire indique que le club de Blois va alors proposer une augmentation du loyer. Les membres du BE précisent que l'augmentation du loyer est encadrée et devra respecter la réglementation. La Présidente du Comité va adresser un courrier au Président de la SCI, avec copie à la Présidente du club de Blois, pour l'informer de la décision du Comité d'appliquer les termes de la convention signée en 2017 (cf *).

Les archives seront entreposées dans les deux armoires du secrétariat.

Les réunions pourront se faire dans divers clubs du Comité de manière « tournante » ou par visio.

2. Organigramme du Comité

Quelques noms sont à confirmer dans certaines commissions. L'organigramme du Comité et des commissions va être complété par Martine Marié et mis sur le site du Comité.

3. Avancement des travaux des diverses commissions

La Présidente a adressé un message à chaque responsable de commission précisant la composition des commissions, leur fonctionnement et leurs missions. (voir annexe 2)

- Commission de financement :
M Kirchoffer (du 41) ne souhaite plus participer à la commission. Lucette Boire, trésorière, membre de droit, représentera le 41. Le BE considère que la commission peut fonctionner même si tous les départements ne sont pas représentés.
- Commission statuts et règlement :
Il manque un représentant du 18.
La commission se réunira le 21 janvier à 10H00 dans un club orléanais à déterminer (P. Malbo).
- Commission site internet :
Frédéric Proux ne souhaite pas s'y impliquer (départ en retraite prochainement).
Gérard Didier ne peut pas faire une formation proprement dite mais pourra aider à mise en ligne de documents. Simone Fleuriet organisera une rencontre au secrétariat après les fêtes.
- Commission des compétitions :
Une première réunion est prévue dans la première quinzaine de janvier.
- Commission enseignement et jeunesse :
Enseignement :
La présidente et Dominique Desnoyer ont rencontré les APR : il est convenu que des interventions auront lieu dans les clubs qui le demanderont (maximum 4 clubs chaque année). Les APR seront rétribués 200 € / intervention plus frais de déplacement , ils se répartiront leurs interventions.
Jeunesse :
Les différents départements ont répondu à l'enquête de L. Boire, sauf Tours.
- Commission Challenge :
D. Desnoyer fait remarquer une possible erreur dans le calcul des points attribués, suite aux modifications du règlement intervenues depuis sa rédaction. Une vérification sera faite par D. Desnoyer.

4. **Fiche de tâche de la secrétaire**

Fiche établie par la Présidente avec Véronique Perdereau, secrétaire. Voir document remis par la Présidente (annexe 3)

5. **Informations diverses**

- La déclaration de changements de dirigeants du Comité a été faite en préfecture.
- Photocopieur : M. Marié informe le BE que le contrat du photocopieur, acquis en leasing, est arrivé à échéance depuis plusieurs années et n'a jamais été dénoncé. Le photocopieur appartient au Comité. Une lettre en recommandé avec accusé de réception va être envoyée pour dénoncer ce contrat et arrêter le versement des échéances prélevées, à tort, depuis quelques années.
D'autre part Martine Marié est chargée de se renseigner pour envisager l'achat d'un

nouvel appareil faisant scanner pour la prochaine réunion prévue le 21 janvier 2025 à Orléans. Le BE prendra alors une décision.

- Cartes à jouer : Il sera peut-être intéressant de profiter de la centrale d'achat de la FFB. Les prix n'étant pas encore fixés par la FFB, il est décidé d'attendre pour prendre une décision.
- Départs à la retraite : V Perdereau, secrétaire fait valoir ses droits à la retraite à compter de fin mars 2025. F. Proux, Directeur des compétitions fera de même dans un an et demi.
L. Boire annonce sa démission de son poste de trésorière en même temps que le départ en retraite de la secrétaire.
Lors de la réunion de BE du 21 janvier 2025, le BE devra examiner l'organisation à mettre en place et arrêter une décision (Fiche de profil de secrétariat, possibilité de Directeur des compétitions non salarié, et conséquences sur les tâches du secrétariat).
- Finale régionale de Bridge scolaire : elle ne pourra pas avoir lieu à Neuville-aux-Bois comme prévu. En principe à Blois, pour 300 € maxi couvrant les frais de ménage. Les tables seraient fournies par Blois et Romorantin. Affaire suivie par L. Boire.
- Il est envisagé, en accord avec J. Venard, Principale du Collège de Neuville-aux-Bois, d'essayer de mettre en place une classe avec option Bridge. Une demande de rendez-vous avec M. Le Recteur, a été déposée auprès de son secrétariat, rendez-vous en présence de Johanna Basti, chargée d'affaires publiques à la FFB, personne référente qui va nous assister pour mener à bien ce dossier.
- M. Marié est très satisfaite du séminaire développement auquel elle a participé. Elle en rendra compte ultérieurement.
- La présidente constate que l'information circule mieux au sein du BE.
Elle demande qu'on lui communique l'ensemble des informations sur les différents dossiers à traiter afin qu'elle puisse mieux juger des décisions à prendre.
La secrétaire générale demande que les modifications souhaitées aux comptes rendus soient faites par email et non pas sur le document pour un traitement plus facile.

La séance se termine à 20H30.

Fait à Tours le 15 décembre 2024

La secrétaire

Simone FLEURIET

La Présidente

Claudette Moreau

Annexe 1

objet : bridge location salle secrétariat

bonjour à tous,

En 2017, sous la présidence de Martine Marié, suite à la démission de la secrétaire du Comité, Christelle Feireira, le BE avait décidé de transférer le local secrétariat à Blois.

Le club de Blois a alors accepté de louer un local au Comité, pour 180€, (150€ + 30€). Une convention a alors été établie entre le Comité représenté par M. Marié et le club de Blois, représenté par Y. Moure, signée le 17 avril 2017 .

Suite à ma demande concernant le montant du loyer payé chaque mois, la trésorière nous a indiqué la somme de 350€.

Une telle augmentation nous a interpellés ; la trésorière a expliqué qu'elle avait proposé au BE, lors d'une réunion, d'augmenter le loyer. Or aucun membre du BE de la présidence de Mauricette Danchaud et présents ce jour n'a de souvenir que cette décision ait été actée et que cette discussion figure dans un compte rendu de BE.

Pour en savoir plus, j'ai téléphoné à M. Danchaud qui m'a dit :

- Lors d'une réunion de BE, la trésorière a proposé de modifier la location : ajouter une pièce, pour la somme de 100€ supplémentaires environ.

Le BE a alors donné un accord de principe.

- Mais cette modification n'a jamais été validée par la signature d'un avenant. Il n'existe aucune pièce (avenant), aucun compte rendu attestant de ce changement de clauses permettant d'appliquer un montant de loyer différent de celui de la convention.

Cette situation doit être discutée et régularisée : quelles nouvelles conditions, quel montant de loyer veut - on négocier ou autres solutions?

Merci à vous de prendre connaissance de cet état, d'y réfléchir. On pourrait envisager de faire une réunion, en visio, si nous en avons les moyens (/Zoom) pour étudier toutes les possibilités!

Bonne journée, bon week-end

La présidente, Claudette Moreau

Annexe 2 :

Objet : commissions

Message adressé le 03 décembre 2024 à chaque responsable

à valider en BE du 12 décembre 2024

bonjour

J'adresse un récapitulatif à chaque responsable de commission ou sous commission :

- rappel des règles de fonctionnement inscrites au RI pour toutes les commissions
- rappel de la composition de la commission
- rappel des missions inscrites au RI
- éventuellement, action - réflexion à mener que je souhaite demander à la commission et donc proposer au prochain BE pour validation.

De plus, je demande à chaque responsable de commission ou sous commission de m'envoyer :

- la liste des actions, réflexions qu'il propose de mener avant juin 2025
- le calendrier d'avancement du travail de la commission
- la date de la 1ère réunion programmée. (afin que je puisse organiser mon agenda).

1/ rappel des règles de fonctionnement inscrites au RI:

Chaque commission est présidée par un membre du BE

composée de 5 à 10 membres, représentant chacun un département.

Elle a un pouvoir consultatif.

Attributions et missions définies par le BE.

Faire un PV de séance qui sera transmis dans les 15 jours au BE.

Le BE approuve (ou non) la (les) proposition(s).

Après approbation du BE, la commission la (les) met en oeuvre.

Tu es responsable de la **commission des compétitions**,

2/ rappel de la composition de la commission: responsable = M. Marié

membre de droit= F. Proux ; consultants = M. Faure, J. Pinaud

membres = S. Fleuriet; M. Eloy; G. Didier; P. Mebs; X. de Bodinat; G. Calza

3/ rappel des missions inscrites au RI:

-analyse les différents aspects de l'organisation des compétitions (fréquentations, calendrier..) et en propose les aménagements au BE

- assure le suivi de l'évolution du classement des joueurs régionaux et signale au BE les difficultés à faire remonter à la chambre nationale des compétitions (CNC).

- met en oeuvre les modifications des compétitions et du système de classement préconisées par la CNC.

4/ actions, réflexion à mener

RAS = déjà engagées / Challenge Papin; attribution des PP.

Tu es responsable de la **commission financement**,

2/ rappel de la composition de la commission: responsable = M. Fonds Blet

membre de droit= L. Boire

membres = S. Baus; A. Dubouilh; B. Kirchoffer; J.Marie Aubin

3/ rappel des missions inscrites au RI:

- examine les questions liées au budget et aux finances, elle contrôle et anticipe les fluctuations.

- étudie l'évolution des tarifs dans le temps en fonction du nombre de joueurs participant aux épreuves fédérales ainsi que la rémunération des arbitres et autres intervenants en fonction de leur statut, leur indemnisation de frais de déplacement et les indemnisations de salles pour les compétitions.

- interroge les autres comités afin de disposer de données comparatives.

- fait chaque année, après étude du budget et des éventuels changements de la FFB, une proposition de grille des tarifs des compétitions ainsi que des diverses rémunérations et indemnisations.

- donne son avis sur l'attribution de budgets spécifiques (p.e actions jeunesse, fête du bridge, investissements en équipements divers)

4/ actions, réflexion à mener

- à faire dès que possible : faire le point sur le budget prévisionnel, ligne par ligne : avoir une vision des actions déjà prévues par la précédente équipe pour cette saison , des dépenses liées à ces actions à engager, les dépenses incompressibles et dégager la marge de manoeuvre pour de nouvelles actions jusqu'en juin 2025. autrement dit, faire un état des lieux pour savoir comment on gère! avons-nous une marge de décision?

- à faire pour juin 2025 : quelles actions à mettre en oeuvre? chiffrage? avons-nous des marges de manoeuvre? si oui, que fait-on? quel est l'objectif? pour présenter un budget prévisionnel en cohérence avec la politique que le BE souhaitera mettre en oeuvre.

Tu es responsable de la **commission des statuts et règlements**,

2/ rappel de la composition de la commission: responsable = P. Malbo

membres = S. Fleuriet; T. Siméon; M. Marié; D. Desnoyer

3/ rappel des missions inscrites au RI:

Elle est chargée de proposer tout aménagement des statuts et du RI en cohérence avec les statuts et règlements fédéraux.

4/ réflexion à mener dans RI:

- réduire le délai de transmission du PV des réunions de BE : à 15 jours au lieu de 30 jours (sachant que pour les PV de commissions, le délai est de 10 jours).

- cf article 24 des statuts de FFB : voir/ incompatibilité d'élection au BE.

– ajouter " Comité Directeur"

Tu es responsable de **sous commission de la commission communication**,

2/ rappel de la composition de la commission communication:

responsable = C. Moreau

- ***Sous commission agenda : responsable = T. Siméon***

membres = S. Fleuriet; E. Noyer; M. Fonds Blet

- ***sous commission site : responsable = S. Fleuriet***

membres = G. Didier; T. Siméon

- ***sous commission sponsoring : responsable = M. Marié***

membres = M. Robin; M. Fonds Blet

3/ rappel des missions inscrites au RI:

Elle est chargée de développer les outils de communication avec les clubs, les licenciés mais aussi avec les partenaires et sponsors. Elle a en charge la gestion et l'alimentation du site internet. Elle prépare en lien avec la commission des compétitions le calendrier annuel destiné aux licenciés.

4/ actions, réflexion à mener

- réflexion sur le nouvel agenda : son agencement... étude déjà commencée , à présenter au BE du 21/01/2025

- à faire dès que possible : intervention de G. Didier pour formation- information pour optimiser la gestion et l'alimentation du site internet.

- dès que le site sera plus opérationnel, plus "intéressant", plus vivant, il faudra communiquer auprès des clubs pour relancer l'envie de le visiter.

- recherche de nouveaux sponsors et relance des sponsors existants

Tu es responsable de la **commission et sous commissions Enseignement - jeunesse**.

2/ rappel de la composition de la commission enseignement et jeunesse :

responsable = D. Desnoyer

membres de droit= 2 APR

- sous commission enseignement : responsable = D.Desnoyer

membres = A. Opinel ; M. Voisinet; P. Malbo; P. Mebs; L. Boire

- sous commission jeunesse : déléguée jeunesse = L. Boire

membres = M.Flandrin; A. Gagneux; J.Vénard et P. Malbo; M. Bourda; D. Desnoyer

3/ rappel des missions inscrites au RI:

Elle est chargée de mettre en place toutes les actions visant à :

- organiser l'enseignement du bridge en respect des directives fédérales sur la pratique pédagogique et la formation des enseignants agréés. Cette mission est supervisée par l'APR.
- développer le bridge chez les jeunes et en milieu scolaire et étudiant et assurer l'accompagnement des jeunes bridgeurs. Ces actions sont conduites par un délégué jeunesse nommé par le BE. Le délégué jeunesse coordonne l'action des responsables départementaux (notamment pour l'organisation de la finale régionale de bridge scolaire) et veille à l'approvisionnement en matériel nécessaire à fournir aux initiateurs scolaires dont in tient à jour la liste. Le délégué Jeunesse coordonne également la formation des initiateurs scolaires en relation avec l'APR.

4/ actions, réflexion à mener

- actions déjà engagées avec APR
- voir en commission enseignement : état des lieux / ce qui se fait; quelles actions à mettre en place pour développer le bridge / moniteur est aussi un "accueillant".
- / bridge scolaire : contacts..déjà bien avancés pour mise en place du bridge scolaire
- à noter : un projet mené avec et par la déléguée scolaire collègue = Juliette Vénard
ouvrir une classe "bridge" au collège de Neuville aux Bois.
contacts pris avec J. Basti, chargée d'affaires publiques à la FFB

Tu es responsable de la **commission arbitrage**,

2/ rappel de la composition de la commission: responsable = G. Guenais

membres = M. Vickers; M. Faure; J. Pinaud; D. Desnoyer

3/ rappel des missions inscrites au RI:

Elle est chargée de recevoir les candidatures et d'assurer la formation des arbitres de clubs du comité. Elle organise les stages de formation en lien avec le responsable de l'arbitrage de la FFB. Elle veille au suivi des connaissances et organise les modules annuels de mise à jour et d'actualisation. Elle tient à jour le planning des affectations des arbitres.

4/ actions, réflexion à mener

journée / suivi des connaissances et formation des arbitres de clubs : à voir pour l'organisation, pour la saison prochaine.

Vous êtes responsables de la **commission des challenges**,

2/ rappel de la composition de la commission:

responsable = D. Desnoyer et D.Dodille

membres = E. Noyer; J.L.Bertin; M. Marié;

3/ rappel des missions inscrites au RI:

Elle suit le déroulement et veille à la bonne organisation des différents challenges organisés par le comité. Elle pointe et collectionne les différents résultats et désigne les vainqueurs à l'issue de chaque saison. A ce jour sont concernés le Challenge Papin et la Coupe des clubs.

4/ actions, réflexion à mener

en collaboration avec la commission des compétitions : réflexion quant à l'attribution des PP, élargir l'éventail des épreuves proposées.

Annexe 3

Décembre 2024

Tâches de secrétaire – comptable

Assurer les tâches administratives de l'association :

- Gestion des appels téléphoniques : recevoir, orienter, répondre.
- Gestion des mails : gérer et orienter.
- Gestion du courrier : enregistrement, traitement, diffusion.
- Circulation de l'information : diffusion des comptes rendus, des messages adressés par les différents responsables du BE ou commissions du

Comité.

- Archivage des documents et informations liées à l'activité du Comité.
- Gestion des informations administratives des clubs : diffusion des informations, mise à jour des changements et des coordonnées (bureau, président, secrétaire, trésorier) réception des comptes-rendus d'AG et documents comptables (réclamer les compte rendus et documents comptables des AG).
- Préparation et organisation de AG, CR du Comité : convocations, préparation des documents et diffusion.
- Suivi des inscriptions aux différents stages ou formations et recouvrement des règlements et préparation des documents nécessaires .
- Mise à jour des informations publiées sur le site.

- Mise à jour des listes diverses (messagerie, clubs, base de données...)
- Mise en forme de l'agenda du Comité avant envoi à l'impression.
- Gestion et recouvrement des règlements des interclubs
- Gestion des contrats des arbitres.
- Gestion des remises de chèques en banque.

Assurer des tâches comptables de l'association :

- Saisie des écritures comptables
- Création des contrats de travail
- Elaboration et contrôle des bulletins de paie

- Imputation des écritures comptables et répartition des dépenses
- Enregistrement des charges et des produits vérifiés dans la comptabilité en respectant le plan comptable de l'association.
- Préparation du règlement des factures en établissant les chèques et ordres de virement, mis à la signature du (de la) trésorier .
- Procéder aux rapprochements bancaires.
- Suivi de la trésorerie en faisant un point hebdomadaire au (à la) trésorier (ère).
- Aide à l'élaboration du budget prévisionnel de l'association.
- Suivi des échéances des différents contrats liés au fonctionnement de l'équipe (assurance, loyer...)
- Collecte des besoins en fournitures et établissement des bons de commande.
- Préparation du compte de résultat en lien avec le (la) trésorier.
- Rassembler les informations variables de paie de chaque salarié

Règles d'organisation :

Les comptes rendus ou notes d'organisation de chaque responsable (présidente, secrétaire générale, trésorière..., responsables de commissions ou sous commission, APR...) sont adressés à la secrétaire (Véronique Perdereau) avec la liste des destinataires + liste des destinataires pour info.

Elle diffuse le message comme indiqué, l'envoi aux membres du bureau (s'ils ne figurent pas dans la liste des destinataires), et le met au classement.

Elle met sur le site : les compte rendus des AG, CR et BE.

Les documents émanant de la FFB sont systématiquement transmis à secrétaire qui les envoie aux membres du BE pour info et les met au classement.